



**Pour faire face au manque de moyens,  
il faut que ça bouge dans les EHPAD  
et les Services de Soins à Domicile**

**Toutes et tous mobilisé.es  
le 16 novembre pour gagner !**

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2024 proposé le gouvernement et adopté par 49-3 est loin de répondre à nos exigences pour les EHPAD et les Soins à Domicile.

Loin de répondre à la question des conditions de travail déplorables, au manque d'attractivité des métiers pour lesquels il est extrêmement difficile d'attirer des jeunes et de les fidéliser, au manque de formations qualifiantes pourtant essentielles à une bonne prise en charge des bénéficiaires, des résident.e.s.

Sans compter une loi Grand-Âge tant promise mais qui, comme l'Arlésienne, ne vient pas !

Fatigue extrême face à une charge de travail qui ne cesse d'augmenter, souffrance au travail, management autoritaire, manque de considération, amplification des risques psycho-sociaux et augmentations des troubles musculo-squelettiques... **Et tout cela pour un salaire de misère... Ça suffit !!!**

**Le 16 novembre, mobilisons-nous et ensemble, gagnons :**



- ▶ L'amélioration immédiate des rémunérations de tou.te.s les professionnel.le.s ,
- ▶ Des conditions de travail dignes et la reconnaissance de la pénibilité de nos métiers, avec de vraies dispositions pour la prévenir et la réparer ,
- ▶ Des recrutements massifs et immédiats de personnels qualifiés et diplômés en nombre suffisant pour assurer la sécurité et le bien-être des personnes accompagnées à raison d'un.e soignant.e par soigné.e,
- ▶ L'augmentation des frais kilométriques et de la prise en charge de tous les frais professionnels, trajets et déplacements,
- ▶ Des plannings construits sans interruptions, dans le respect des temps de repos et des amplitudes horaires ;
- ▶ L'arrêt immédiat des 12h, qui mettent à mal la qualité des prises en charges,
- ▶ L'augmentation du temps de travail pour les salarié.e.s qui le souhaitent et qui sont à temps partiel,
- ▶ Que l'aide à l'autonomie soit prise en charge par la branche maladie de la sécurité sociale et non par la branche autonomie.

Pour nos salaires, pour nos carrières, pour nous faire respecter, la CGT appelle l'ensemble des professionnel.le.s de l'accompagnement en EHPAD, de l'aide et des soins à domicile, à se mobiliser ensemble ! Il y a urgence à répondre à nos revendications et à satisfaire les besoins des populations les plus vulnérables, c'est pourquoi la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale revendique un grand service public de la santé et de l'action sociale.

**Pour une prise en charge digne de nos aîné.e.s.**



**Le 16 novembre 2023. toutes et tous dans l'action !**

**Grèves, débrayages, manifestations,  
tous les moyens sont bons pour faire entendre notre colère !**



**ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS !**

**Contact / infos / rassemblement :**



Retrouvez toute l'actualité fédérale sur **www.sante.cgt.fr**

Fédération Santé et Action Sociale • Case 538 • 263 rue de Paris • 93515 Montreuil CEDEX • [revindic@sante.cgt.fr](mailto:revindic@sante.cgt.fr) • 01 55 82 87 51